SAINTE-THÉRÈSE
Ville d'arts, de culture et de savoir

Avis public – Dérogation mineure 2024-00020

Je donne avis aux citoyens intéressés que lors de la séance ordinaire du conseil municipal à être tenue le lundi 9 septembre 2024 à 19 h 30 en la salle des délibérations du conseil municipal, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse une (1) demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme sera entendue à savoir :

Dérogation 2024-00020

Immeuble : Lot 6 227 266, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour un immeuble situé au 250 Place Fabien-Drapeau.

Nature : Autoriser la construction d'un immeuble à logements.

Effet : Une décision favorable du conseil municipal aura pour effet de :

- Autoriser le bâtiment à une marge avant de ± 4. 1 m au lieu de 6 mètres (Grille H-101)

: Le dossier a été présenté au comité consultatif d'urbanisme du mois d'août 2024 et a fait l'objet d'une recommandation <u>favorable</u> relativement à l'octroi possible et éventuelle de dérogations mineures.

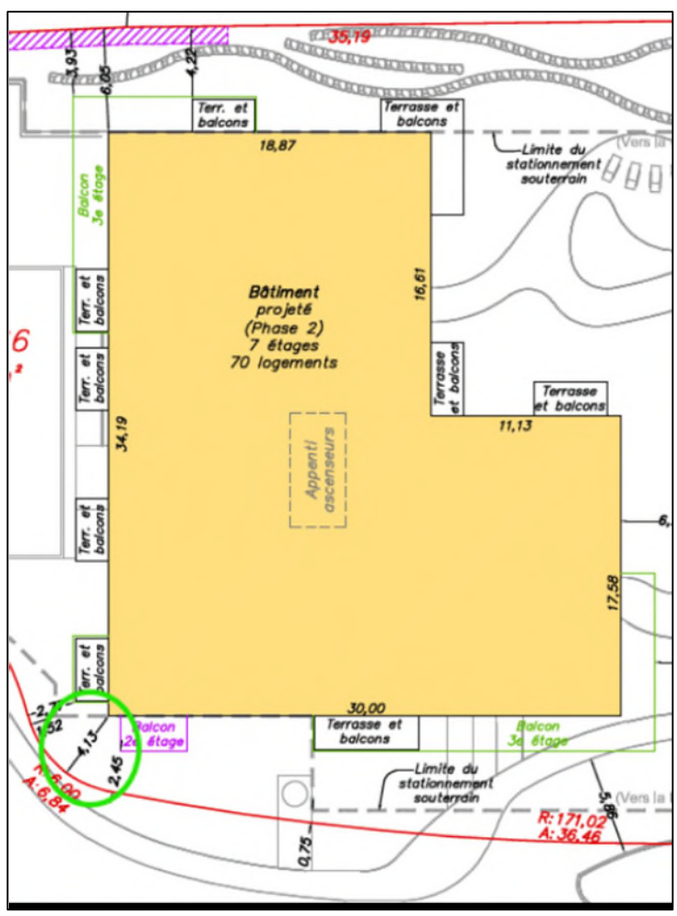

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 23 août 2024

Me Camille Plamondon
Greffière

Avis numéro 2024-60